

SCP Jean-Jérôme LUCCIONI

Notaire Associé

Titulaire d'un Office Notarial à Sarrola Carcopino

Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio – 20167 SARROLA CARCOPINO

Bureau annexe : Résidence Sampiero 1 - 20166 PIETROSELLA

Etude Sarrola : 04.95.25.70.08 - Fax : 04.95.25.42.20

Etude Pietrosella : 04.95.25.46.82 - Fax : 04.95.25.42.20



CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE DES
DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD
2 Cours Grandval

20000 AJACCIO

Sarrola Carcopino, le 30 novembre 2021

Dossier suivi par Laura-Maria MARTINI

Standard : 04.95.25.70.08

laura-maria.martini.20010@notaires.fr

SUCCESSION JEANNE SIMONI EP HILLEL

1005129 /DRM /LMM /

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, trois mois durant, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à :

Madame Jeanne Augusta Annonciade Marie **SIMONI**, en son vivant retraitée, épouse de Monsieur Jacques Paul Emmanuel Réginald Gaston **HILLEL-MANOACH**, demeurant à PARIS 17e (75017), 25 Rue de Chazelles.

Née à PARIS DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT (75018), le 31 octobre 1920.

Mariée à la mairie de PARIS 18e (75018), le 21 octobre 1946 sous le régime de la communauté universelle.

Depuis décédée à PARIS 17e (75017), le 9 août 2003.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.

Laura-Maria MARTINI

INFORMATION TRES IMPORTANTE :

Aux termes de l'article L.112-6-1 du Code Monétaire et Financier, les Notaires ne sont plus autorisés, à compter du 1er janvier 2013, à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière. SEULS LES VIREMENTS SONT AUTORISES.

Pour l'envoi des sommes devant vous être versées par l'étude, vous devrez IMPERATIVEMENT nous fournir un RIB. Merci de votre attention.

**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
COMMUNE DE LORETO-DI-CASINCA (Haute-Corse)**

Date de l'acte : 25 novembre 2021

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Don Roccu MALAMAS,
Notaire salarié au sein de la Société Civile Professionnelle « Maître Jean-Jérôme
LUCCIONI, notaire associé », titulaire de l'Office Notarial de SARROLA CARCOPINO
(20167), Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017.

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription
acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :

Madame Jeanne Augusta Annonciade Marie **SIMONI**, en son vivant retraitée,
épouse de Monsieur Jacques Paul Emmanuel Réginald Gaston **HILLEL-MANOACH**,
demeurant à PARIS 17e (75017), 25 Rue de Chazelles.

Née à PARIS DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT (75018), le 31 octobre 1920.

Mariée à la mairie de PARIS 18e (75018), le 21 octobre 1946 sous le régime de la
communauté universelle.

Depuis décédée à PARIS 17e (75017), le 9 août 2003.

Et portant sur les biens immobiliers suivants :

**Sur le territoire de la commune de LORETO-DI-CASINCA (Haute-Corse), Lieudit
LORETO :**

Article unique : Dans un ensemble immobilier à usage d'habitation, comprenant
deux caves au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier étage, quatre pièces au
deuxième étage, et les greniers et cadastrée Section B numéro 516 (00ha 01a 72ca).

Le lot n° 5 : Une cave côté Est.

Le lot n°6 : Une pièce côté Nord-Ouest.

Le lot n°7 : Une pièce orientée Est.

Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

*" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une
possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession
sauf preuve contraire "*

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications
de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ".

Adresse mail de l'étude : donroccu.malamas@notaires.fr

Pour Avis
Maître Don Roccu MALAMAS